

CONDITIONS DE L'OFFRE

Entre le **10 et le 23 juillet 2024 inclus**, Samsung vous offre un **bonus reprise de 100€** et pour **l'achat ou la location d'un Galaxy Z Fold6 ou Z Flip6** (tous modèles, tous coloris) en plus du montant de reprise de votre ancien appareil (smartphone, tablette ou montre connectée). Pour connaître la valeur de reprise de votre ancien appareil (déterminée par notre partenaire Recommerce), rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.

Une seule reprise par produit acheté ou loué.

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés, achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site internet situé en France métropolitaine, hors Samsung Shop FR (www.samsung.com/fr).
- Offre valable pour les consommateurs et professionnels domiciliés en France métropolitaine, non cumulable avec toute offre de reprise chez un revendeur portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE OU VOS PRODUITS

Achetez ou louez, entre le **10 et le 23 juillet 2024 inclus**, un **Galaxy Z Fold6 ou Z Flip6** éligible à l'offre.

• Conditions de participation des consommateurs :

1 participation et 1 produit acheté ou loué par compte Samsung, par RIB et par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale).

• Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽¹⁾ :

1 participation et jusqu'à 10 produits acheté(s) ou loué(s) par compte Samsung, par RIB et par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

Le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « **BONUS REPRISE - GALAXY Z FOLD6 | Z FLIP6** ».

- Répondez aux questions de Recommerce pour estimer l'état et la valeur de reprise de l'ancien appareil ainsi que les informations personnelles requises et acceptez les conditions de reprise (https://assets.recommerce.com/clc/samsung-fr/fr/conditions_generales.pdf).

- Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :

- **Une photo de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, contrat ou 1^{ère} facture de location) datée au plus tard du 23 juillet 2024 où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s), la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
- **La photo de l'étiquette** comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
- Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, chargez également **la photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de trois mois).

- Validez votre participation en ligne **au plus tard le 6 août 2024**, vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation avec les prochaines étapes à suivre, précisant notamment l'envoi et l'estimation finale de votre ancien appareil.
- Envoyez votre ancien appareil avec le bon de cession. A réception de votre ancien appareil, son état sera vérifié. S'il diffère de ce qui a été déclaré, la valeur de l'appareil sera réévaluée et un nouveau montant vous sera proposé.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre bonus reprise et la valeur résiduelle de votre ancien appareil par deux virements bancaires dans un délai de 4 semaines à compter de la date de participation, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

⁽¹⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur www.samsung.com/fr/offer.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur <https://www.samsung.com/fr/contactus> ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou de demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.